



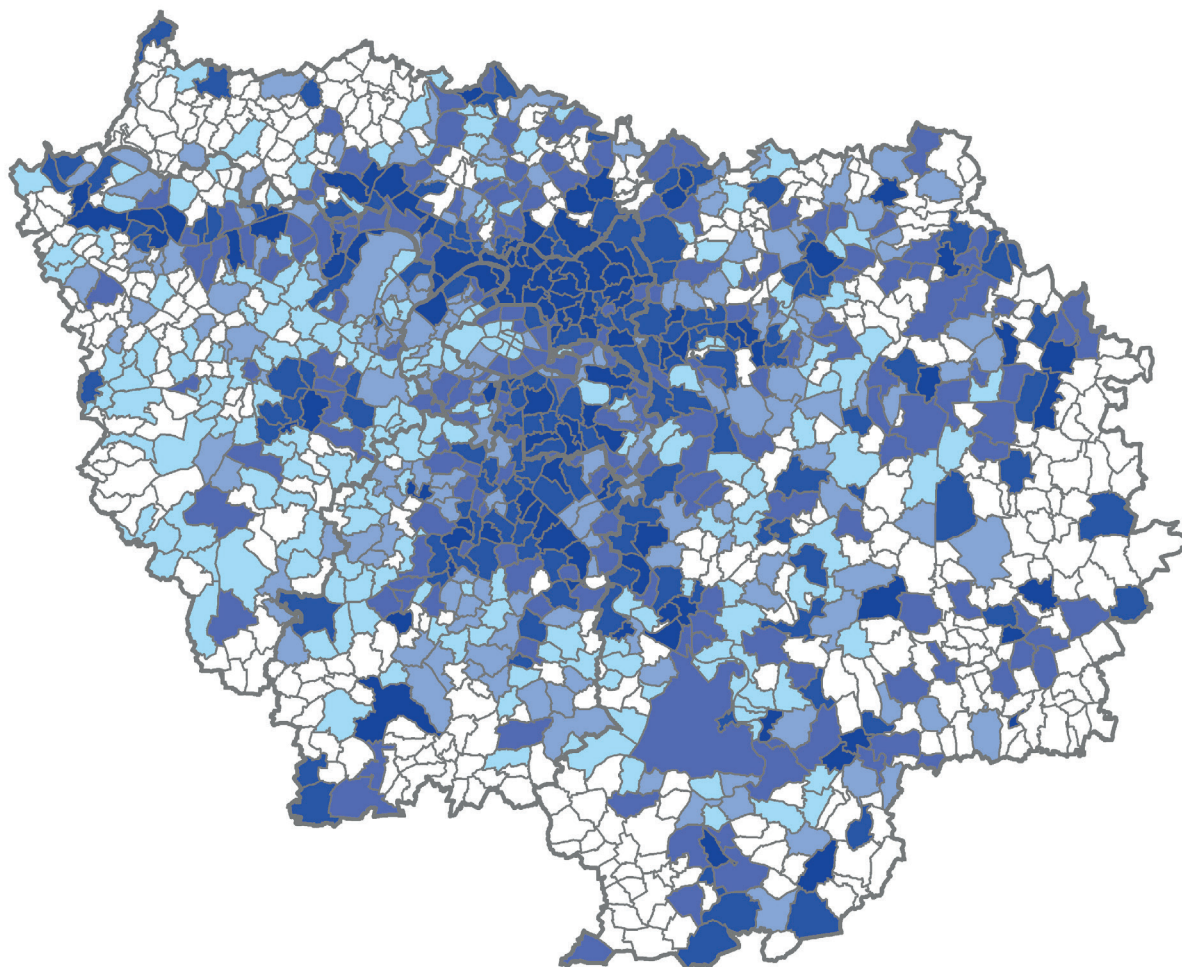
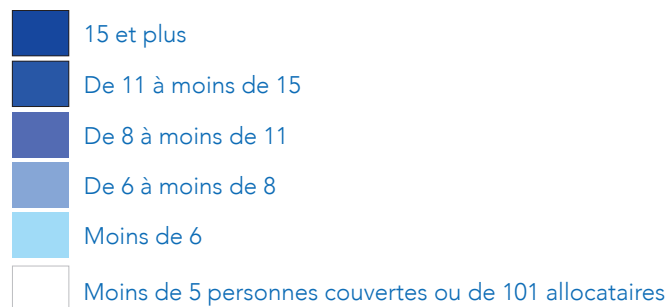
Les Caf en Île-de-France
Ctrad Cellule technique de réflexion
et d'aide à la décision

N ° 97
Novembre
2023

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 30 JUIN 2022

Taux régional : 11 %

Part de la population couverte par la
prime d'activité par commune (en %)



La prime d'activité (Pa) est versée par les caisses d'allocations familiales (caf) franciliennes à plus de 675 000 foyers bénéficiaires en Île-de-France au 30 Juin 2022. Ce niveau est le plus haut relevé dans la région depuis la mise en place de ce dispositif au 1er janvier 2016. Après une stabilité constatée entre fin décembre 2021 et fin mars 2022, les effectifs de la prime d'activité progressent entre fin mars et fin juin 2022. En glissement annuel, le nombre de foyers allocataires a augmenté de 1,9 % au 30 juin 2022.

Au cours du premier trimestre 2022, les masses financières de la prime d'activité ont suivi la tendance à la baisse observée durant la seconde moitié de l'année 2021, avant d'augmenter au deuxième trimestre. Cependant, au 30 juin 2022, le montant des masses financières versées au titre de ce dispositif, soit 374 millions d'euros, reste inférieur à celui constaté fin décembre 2021. Ainsi de manière globale sur l'ensemble du premier semestre 2022, les masses financières versées ont diminué. Sur une période plus longue, la même tendance se

dessine : en glissement annuel au 30 juin 2022, les montants versés au titre de la prime d'activité ont diminué de 3,6 %. Le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité ayant par ailleurs augmenté sur la même période, cette baisse des masses financières s'explique par une diminution de 10 euros du montant mensuel moyen versé par foyer.

675 000 foyers allocataires franciliens perçoivent la prime d'activité

UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

En lien avec les effets du premier confinement sur le marché du travail, le nombre de foyers ayant droit à la prime d'activité a baissé de 3,2 % au troisième trimestre 2020 après avoir atteint un point culminant de 672 000 bénéficiaires fin juin de cette année¹. Après une hausse observée fin décembre 2020, les effectifs se sont stabilisés autour de 660 000 foyers bénéficiaires, puis ont augmenté de nouveau au cours du dernier trimestre 2021 pour se rapprocher du nombre important constaté fin juin 2020. L'augmentation est liée au dynamisme de l'activité économique de la fin de l'année 2021². Au premier semestre 2022 :

+0,6%

le nombre de foyers allocataires poursuit son évolution positive

Cependant, cette légère augmentation s'est effectuée de manière discontinue (cf tableau 1).

Les tendances régionales du premier semestre 2022 sont proches de celles constatées au niveau national. Après une baisse au premier trimestre, les effectifs augmentent au trimestre suivant, portés par des conditions favorables sur le marché du travail³ au niveau national.

Néanmoins, au cours du premier trimestre, les effectifs se sont en moyenne stabilisés au niveau de la région francilienne plutôt qu'ils n'ont baissé, l'Île-de-France a sans doute connu une plus forte progression de son activité économique en glissement annuel⁴ comparativement aux autres régions.

Au niveau départemental, sur ce premier trimestre, les effectifs des foyers bénéficiaires alto-séquanais et yvelinois ont très légèrement baissé (-0,7 %), suivi dans une moindre mesure par ceux de la Seine-et-Marne et de l'Essonne (-0,4 %).

Les autres départements ont connu une relative stabilité, voire une légère augmentation comme à Paris (+0,7 %). La dynamique régionale du second trimestre se retrouve plutôt uniformément au niveau départemental.

Seuls les effectifs des ayants droit séquano-dionysiens sont restés stables au cours du deuxième trimestre 2022,

alors qu'une évolution positive de 0,4 à 1,0 % est constatée sur les 7 autres départements. À l'échelle du semestre, l'augmentation du nombre de foyers bénéficiaires se répartit surtout sur 3 territoires : Paris (+1,1 %), le Val-de-Marne (+1,2 %), et le Val-d'Oise (+1,4 %) (cf. tableau 1).

Au dernier trimestre 2021, l'augmentation des effectifs de la prime d'activité était principalement due à l'évolution du nombre de foyers bénéficiaires cumulant cette prestation avec le revenu de solidarité active (rsa). Sur le premier semestre 2022, ce sont plutôt les foyers allocataires ne bénéficiant pas conjointement du rsa qui tirent les effectifs vers le haut. En effet le nombre de ces foyers a augmenté de +0,9 % sur le semestre, tandis que les effectifs de ceux cumulant les deux prestations ont baissé de -2,6 % sur la même période.

¹ C'est-à-dire le Rsa majoré, le rsa non majoré et le cumul du rsa et de la prime d'activité.

² G. N'Guia, « Revenu de solidarité active en décembre 2021 », *Bulletin d'information*, n°94, avril 2023.

³ M. Delmas, « La prime d'activité fin Septembre 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°25, janvier 2023.

⁴ M. Liagre « Au premier trimestre, l'activité économique francilienne progresse nettement », *Insee Conjoncture Île-de-France*, n°40, juillet 2022.

Tableau 1 - Répartition des foyers bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, par département au 30 Juin 2022

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Allocataires de la prime d'activité	102 411	70 110	119 267	79 591	85 873	69 650	74 419	73 983	675 304
dont prime d'activité seule	91 046	64 236	106 322	71 730	79 368	64 225	68 626	67 678	613 231
dont rsa et prime d'activité	11 365	5 874	12 945	7 861	6 505	5 425	5 793	6 305	62 073
Avec au moins une bonification individuelle	91 735	64 719	108 357	73 326	80 418	65 261	69 394	68 512	621 722
Avec majoration pour isolement	3 339	3 039	6 372	4 306	5 129	3 773	4 854	4 470	35 282
Évolution semestrielle du 31-12-2021 au 30-06-2022 (en %)	1,1	0,3	0,2	1,2	0,5	-0,2	0,4	1,4	0,6
Évolution trimestrielle du 31-12-2021 au 31-03-2022 (en %)	-2,8	-3,1	-1,6	-2,0	-2,1	-3,2	-2,1	-1,7	-2,2
Évolution trimestrielle du 31-03-2022 au 30-06-2022 (en %)	0,4	1,0	0,1	0,9	0,9	0,5	0,8	1,0	0,7
Population couverte par la prime d'activité	171 065	136 843	280 758	165 772	175 565	141 999	157 927	164 857	1 394 786
Part de la population couverte par la prime d'activité (en %)	7,9	8,5	17,2	11,9	12,4	9,9	12,2	13,3	11,4
Part des dépendants à plus de 75 % des prestations parmi les allocataires de la prime d'activité	4,5	3,6	5,2	4,2	3,5	3,2	3,8	4,1	4,1
Part des dépendants à plus de 75 % des prestations parmi l'ensemble des allocataires	17,6	13,5	23,4	17,7	13,8	11,8	13,9	16,1	16,5

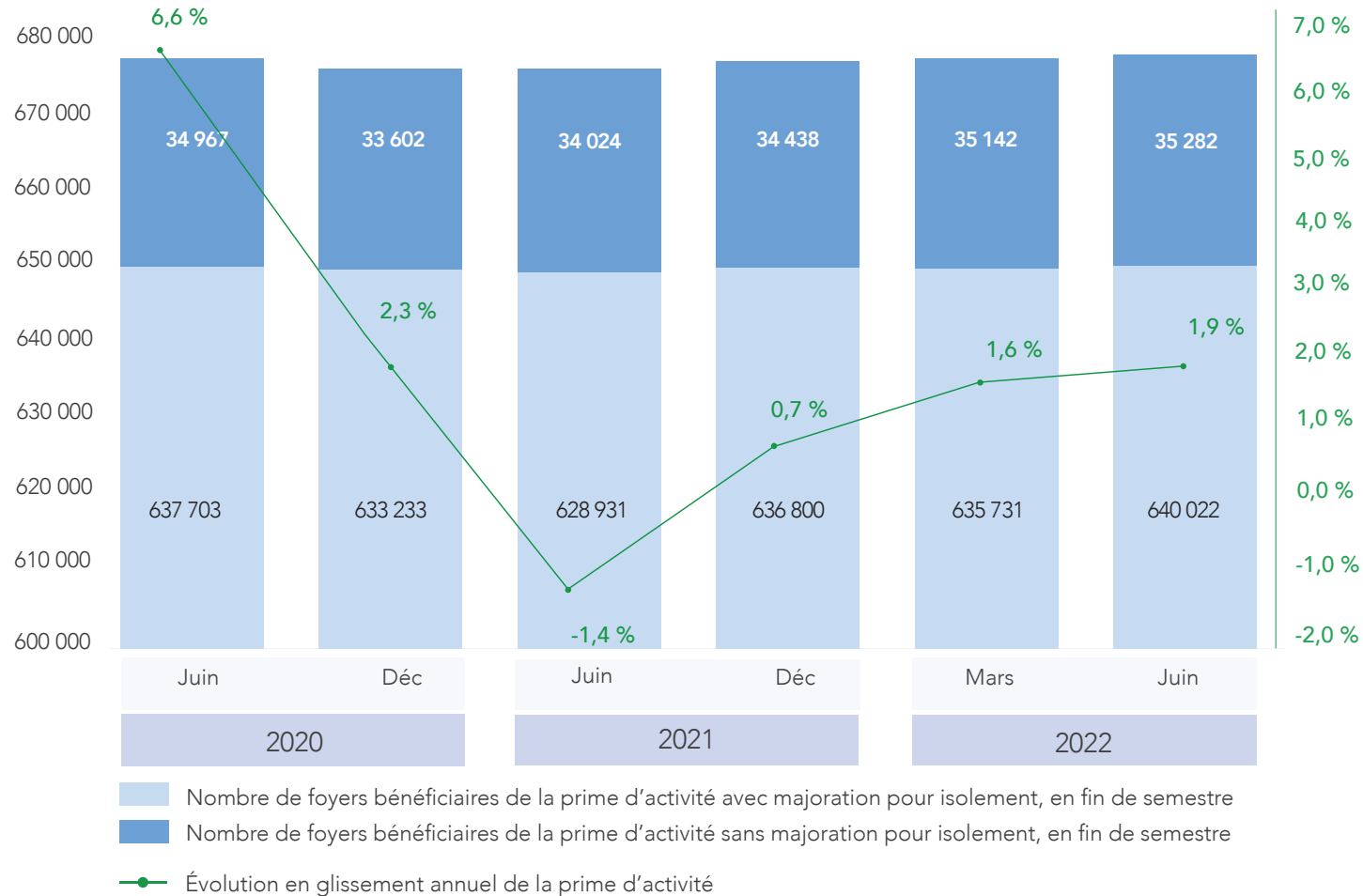
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2022 ; Insee, Rp 2019.
Lecture : Fin juin 2022, plus de 102 400 allocataires parisiens bénéficient de la prime d'activité.

Au cours du premier semestre 2022, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité avec majoration pour isolement a poursuivi la progression observée depuis juin 2021.

Cette évolution s'est renforcée durant le premier trimestre 2022 (+2,0 %) et a continué dans une moindre mesure jusqu'en juin. En effet, l'augmentation des effectifs de la prime d'activité au

deuxième trimestre 2022 est notamment liée à l'évolution des foyers bénéficiaires sans majoration pour isolement (+0,7%) (cf. figure 1).

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre et évolution en glissement annuel



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité entre juin 2021 et juin 2022 s'élève à 1,9 %.

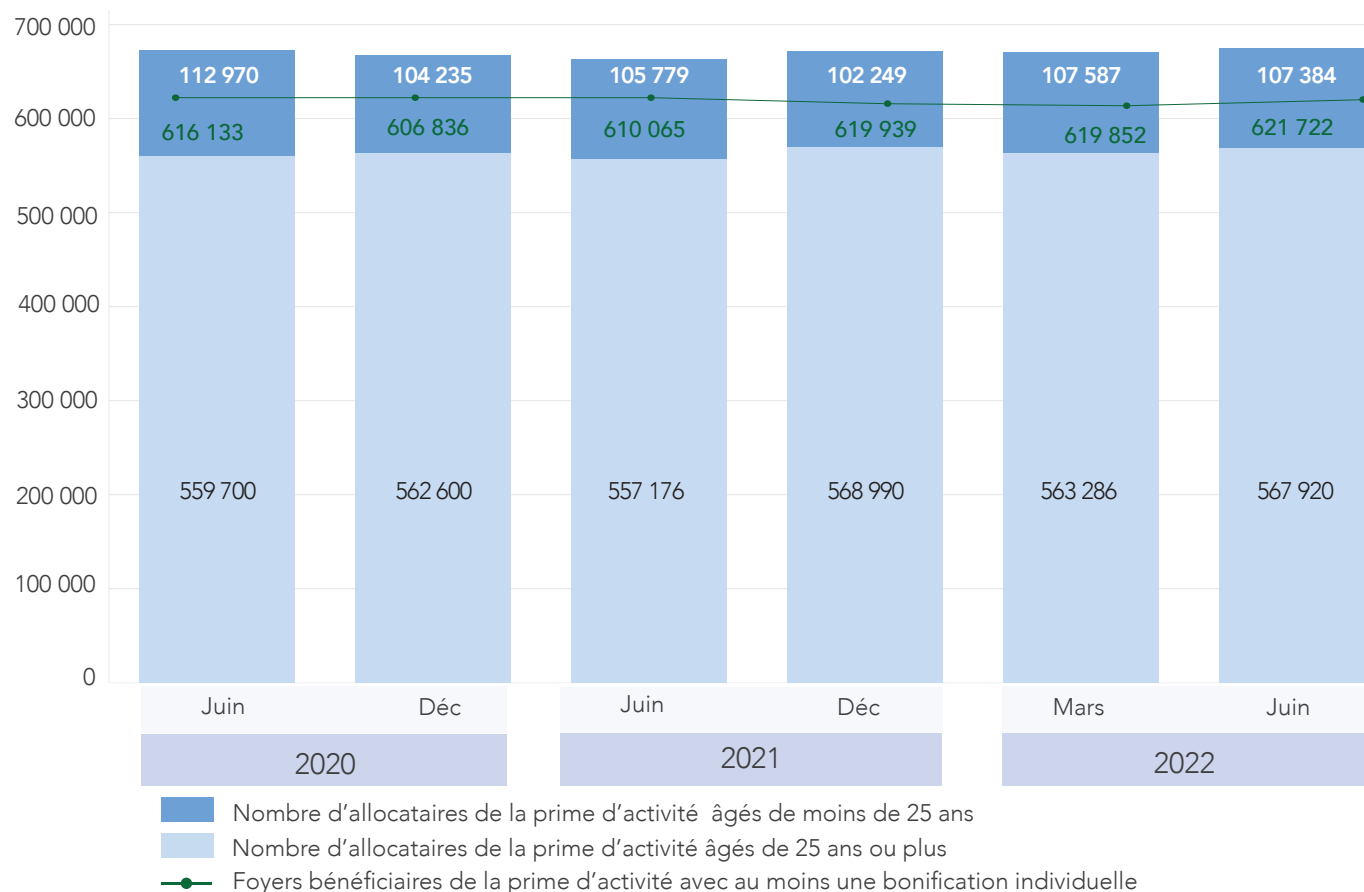
Au 30 juin 2022, le nombre d'allocataires⁶ de la prime d'activité de plus de 25 ans a augmenté de +1,9 % en glissement annuel. Le nombre d'allocataires de moins de 25 ans a suivi la même tendance, avec une augmentation de +1,5 % sur la même période. La progression de ces derniers effectifs a été particulièrement marquée au cours du premier trimestre 2022, avec +5,2 % d'augmentation, puis une stabilisation durant le deuxième trimestre. Ces tendances sont plutôt en rupture avec les évolutions de plus long terme : à l'exception d'une légère augmentation en juin 2021, le nombre de bénéficiaires

de la prime d'activité de moins de 25 ans a connu une baisse presque continue entre fin juin 2020 et fin décembre 2021. La progression récente s'explique par l'augmentation de 0,7 point du taux d'emploi des 15-24 ans au cours du premier semestre 2022 pour atteindre son niveau le plus haut en France depuis 1991⁷.

En Île-de-France, les politiques d'insertion et de retour à l'emploi ont particulièrement visé les jeunes, comme en témoigne le nombre d'entrées en apprentissage qui a augmenté de 12 % en 2022 par rapport à 2021⁸ (cf. figure 2).

Le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité percevant au moins une fois la bonification dans les trois derniers mois a légèrement augmenté au premier semestre 2022 (+0,3 %), suivant la tendance de la progression relevée lors du dernier trimestre 2021. En glissement annuel, ce nombre a connu une augmentation de +1,9 %, pour atteindre au 30 juin 2022, le niveau le plus haut depuis la mise en place de la prime d'activité (cf. figure 2).

■ Figure 2 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre 2020 et 2021 et fin de trimestre 2022



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.

Lecture : Fin juin 2022 en Île-de-France, près de 107 400 allocataires de la prime d'activité ont moins de 25 ans.

⁶L'allocataire évoqué est le responsable de dossier du foyer bénéficiaire de la prime d'activité.

⁷ « Au premier trimestre 2022, le taux de chômage est quasi stable à 7,3 % », *Insee, informations rapides*, n°127, mai 2022.

⁸ « Bilan économique 2022 – Île-de-France. La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste », *Insee conjoncture Île-de-France*, n°44, juin 2023.

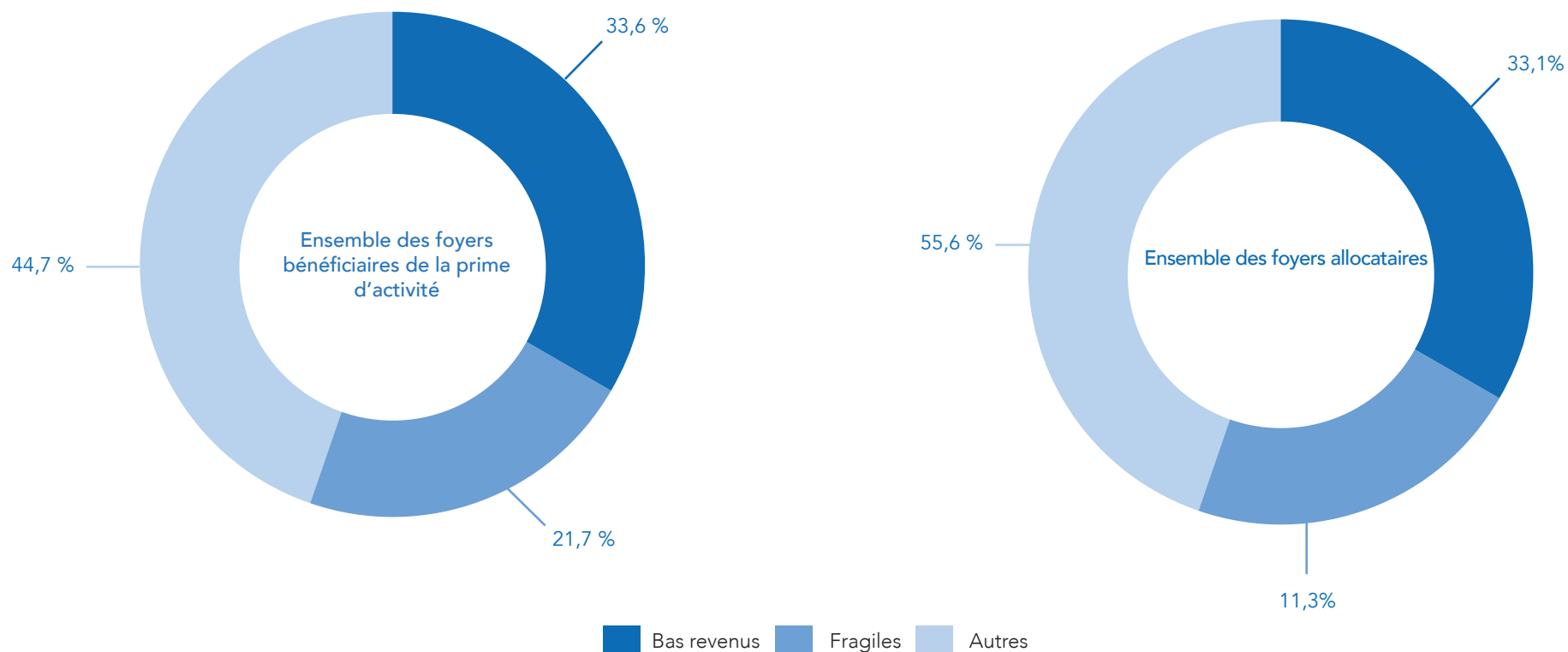
DES FOYERS ALLOCATAIRES PLUS FRAGILES

Au 30 juin 2022, la structure familiale des foyers bénéficiaires de la prime d'activité est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2021. Parmi les foyers allocataires de la prime d'activité, les isolés et les familles monoparentales sont surreprésentés comparativement à leur représentation parmi l'ensemble des foyers allocataires (respectivement 54,2 % et 20,8 % contre 41,9 % et 15,4 %). Parmi ces profils bénéficiant de la prime d'activité, les femmes sont majoritaires, soit

51,5 % parmi les isolés et 95 % des familles monoparentales. La part des foyers allocataires dépendants des prestations de la caf à plus de 75 % parmi l'ensemble des foyers bénéficiaires de la prime d'activité est comparable à celle constatée au 31 décembre 2021 (entre 3 % et 5 % selon les départements). Ainsi, les foyers bénéficiaires de la prime d'activité sont peu représentatifs au titre de la dépendance aux prestations à hauteur de 75 % ou plus, comparativement à l'ensemble des foyers allocataires

dont la part se situe entre 14 % et 23 % (cf. tableau 1). Les foyers à bas revenus⁹ sont représentés dans les mêmes proportions parmi les foyers bénéficiaires de la prime d'activité et l'ensemble des foyers allocataires (respectivement 33,6 % et 33,0 %). Cependant, les foyers fragiles sont surreprésentés parmi les foyers allocataires de la prime d'activité (21,7 % contre 11,3 % les foyers fragiles¹⁰ parmi l'ensemble de foyers allocataires franciens) (cf. figure 3).

■ Figure 3 – Catégorie de revenus des foyers bénéficiaires de la prime d'activité comparé à l'ensemble des foyers allocataires, en Île-de-France



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2022

Lecture : En Île-de-France fin juin 2022, 33,6 % des foyers bénéficiaires de la prime d'activité sont à bas revenus.

⁹Les foyers allocataires à bas revenus sont les bénéficiaires dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenus, établi à 1167 euros en 2022.

¹⁰Les foyers allocataires dit fragiles sont ceux dont les revenus hors prestations versées par les caf sont inférieurs au seuil de bas revenus.

UN PREMIER TRIMESTRE IRRÉGULIER

À la fin du premier semestre 2022, les foyers ayant droit à la prime d'activité comptent 4 000 bénéficiaires en plus par rapport à décembre 2021. Comme mentionné *supra*, cette progression ne parcourt pas l'ensemble du semestre. En effet, cette variation est principalement liée à une augmentation du nombre de foyers allocataires au cours du deuxième trimestre 2022. Une analyse des flux entrants et sortants¹¹ dans le dispositif permet de comprendre la dynamique de ces effectifs. En effet, entre fin mars 2022 et fin juin 2022, les foyers entrants dans le dispositif de la Pa sont plus nombreux que les sortants, d'où l'augmentation des effectifs. Au premier trimestre 2022 en revanche, le nombre de sortants du dispositif a été légèrement plus élevé que le nombre d'entrants, ce qui entraîne une très légère diminution (environ 360 foyers allocataires) (cf. figure 4).

Au premier trimestre 2022, 137 000 foyers allocataires sont entrés dans le dispositif de la prime d'activité au cours du premier trimestre 2022. Ce flux de bénéficiaires entrant dans le dispositif apparaît le plus important sur l'ensemble de la période étudiée (début janvier 2020 – fin juin 2022). Cette progression s'est engagée dès le dernier trimestre 2021 : les effectifs des entrants entre fin septembre et fin décembre 2021 étaient 1,3 fois supérieurs à ceux du trimestre précédent. La progression s'est poursuivie

au cours du premier trimestre 2022, avec un flux entrant qui représente +0,6 % de plus que celui enregistré au trimestre précédent. Cette croissance est en partie imputable aux effets de la reprise économique observée à la fin de l'année 2021. Cette dernière a aussi eu un effet sur les sorties du rsa vers la prime d'activité, accentuant la progression du flux entrant vers le dispositif de la Pa. En effet, au premier trimestre 2022, le flux des foyers allocataires ouvrant des droits à la prime d'activité alors qu'ils bénéficiaient du rsa au trimestre précédent figure parmi les plus importants sur la période étudiée (26 700 foyers allocataires) (cf. figure 4). Cependant au cours de ce premier trimestre 2022, les effectifs des foyers bénéficiaires de la prime d'activité ont légèrement baissé (360 foyers) malgré l'importance du flux entrant. Ce constat s'explique par le nombre sensible de sortants du dispositif sur cette période (137 400 foyers).

Ce flux est le plus important depuis début 2020. Il est attribuable à un effet saisonnier observé quasiment chaque année au premier trimestre : les primes et gratifications de fin d'année prises en compte dans le calcul des ressources peuvent avoir pour effet d'exclure temporairement certains foyers allocataires du dispositif¹². Fin mars 2022, le nombre de sorties de la prime d'activité vers le rsa augmente de 8,7 %

par rapport à celles constatées au 31 décembre 2021 (+1 400 sortants). Cependant, en examinant les flux sur les années antérieures, celui observé fin mars 2022 n'apparaît pas plus élevé que les tendances précédentes. Par exemple, en mars 2021, les sortants de la Pa vers le rsa étaient plus nombreux qu'en mars 2022 (cf. figure 4).

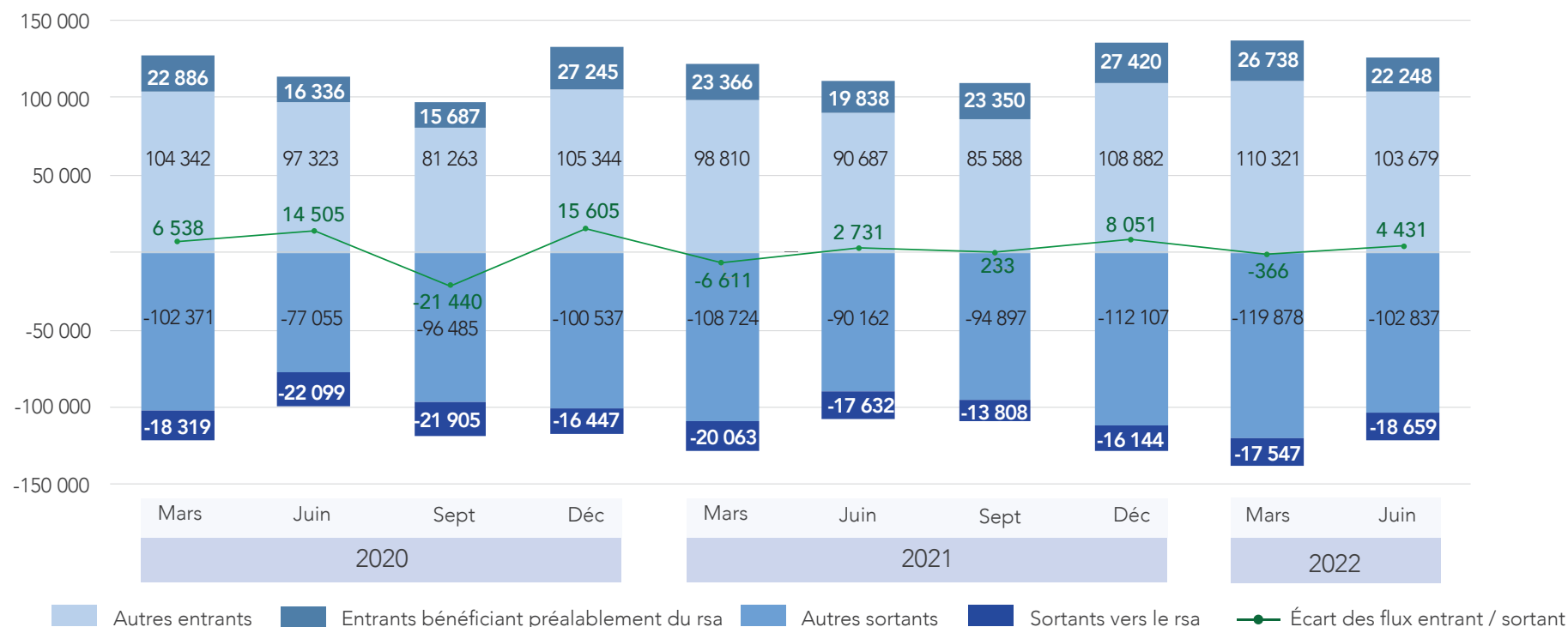
Au cours du deuxième trimestre 2022, force est de constater l'augmentation de 4 400 foyers bénéficiaires de la prime d'activité par rapport aux effectifs de fin mars 2022, évolution liée en grande partie à la baisse du nombre de sortants (-11,6 %). Cette inflexion s'explique en partie par la disparition des facteurs saisonniers évoqués précédemment. Toutefois, le flux sortant de la Pa vers le rsa augmente de fin mars 2022 à fin juin 2022 (+6,3 %). Ce flux est aussi en augmentation sur l'année écoulée de juin 2021 à juin 2022 (+5,8 %).

Sur le deuxième trimestre 2022, le nombre d'entrants dans le dispositif connaît une diminution (-8,1 %). Cependant, celle-ci est inférieure à celle des sortants sur la même période. Les entrants bénéficiant préalablement du rsa sont aussi moins nombreux (-16,8 % par rapport à fin mars 2022). Toutefois, leurs effectifs restent plus élevés que ceux constatés fin juin 2021 (+12,1 %) (cf. figure 4).

¹¹ Les flux entrants et sortants sont calculés par trimestre. Les entrants sont les foyers allocataires de la prime d'activité qui au trimestre précédent n'ont pas droit à cette prestation ou sont concernés par une suspension de cette dernière. Les sortants sont les foyers bénéficiaires du trimestre précédent qui ne bénéficient plus de la prime ou sont concernés par une suspension de cette dernière.

¹² S. Cazain, « La prime d'activité fin Mars 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°24, juillet 2022.

Figure 4 - Nombre de foyers allocataires entrants et sortants de la prime d'activité selon leur droit au rsa par trimestre



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.

Lecture : Entre fin mars et fin juin 2022, environ 103 700 foyers, issus de toutes autres situations que le rsa, ont ouvert des droits au dispositif de la prime d'activité.

DES MASSES FINANCIÈRES LIÉES À LA PRIME D'ACTIVITÉ EN BAISSÉ SUR LE PREMIER SEMESTRE 2022

Le calcul des masses financières totales¹¹ versées par trimestre, permet d'élargir la vision relative à l'évolution de ces dernières sur le long terme en prenant en compte le montant total attribué au titre de la prime d'activité chaque mois de l'année¹². De fin juin 2021 à fin mars 2022, les montants versés au titre de la prime d'activité en Île-de-France n'ont cessé de baisser. Or, sur cette même période, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté de 1,2 %. Le mouvement inverse entre ces deux tendances est concomitant d'une baisse de 15 euros du montant mensuel moyen versé par

foyer allocataire (calculé sur le trimestre) entre fin juin 2021 et fin mars 2022. Cette baisse se répartit surtout entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022 : les montants financiers diminuent de 4,1 % alors que les effectifs des foyers bénéficiaires de la Pa restent stables. Ainsi le montant mensuel moyen versé chute de 8 euros de manière concomitante sur cette période. Cette diminution des montants financiers versés par les caf au cours du premier trimestre 2022 s'explique par la saisonnalité de la prestation telle qu'évoquée précédemment (cf. figure 5).

Cet effet saisonnier se résorbe au deuxième trimestre au cours duquel les effectifs des foyers allocataires de la Pa progressent, ce qui entraîne une augmentation de 3,6 % des montants financiers, représentant une progression de 5 euros du montant mensuel moyen versé. Néanmoins au cours du deuxième trimestre 2022, les montants financiers versés (374 millions d'euros), sont toujours inférieurs à ceux constatés au dernier trimestre 2021 (376 millions), alors que les effectifs des foyers allocataires ont augmenté de 0,6 % sur ce premier semestre 2022 (cf. tableau 1).

¹¹ Les masses financières totales englobent la prime d'activité avec et sans bonification.

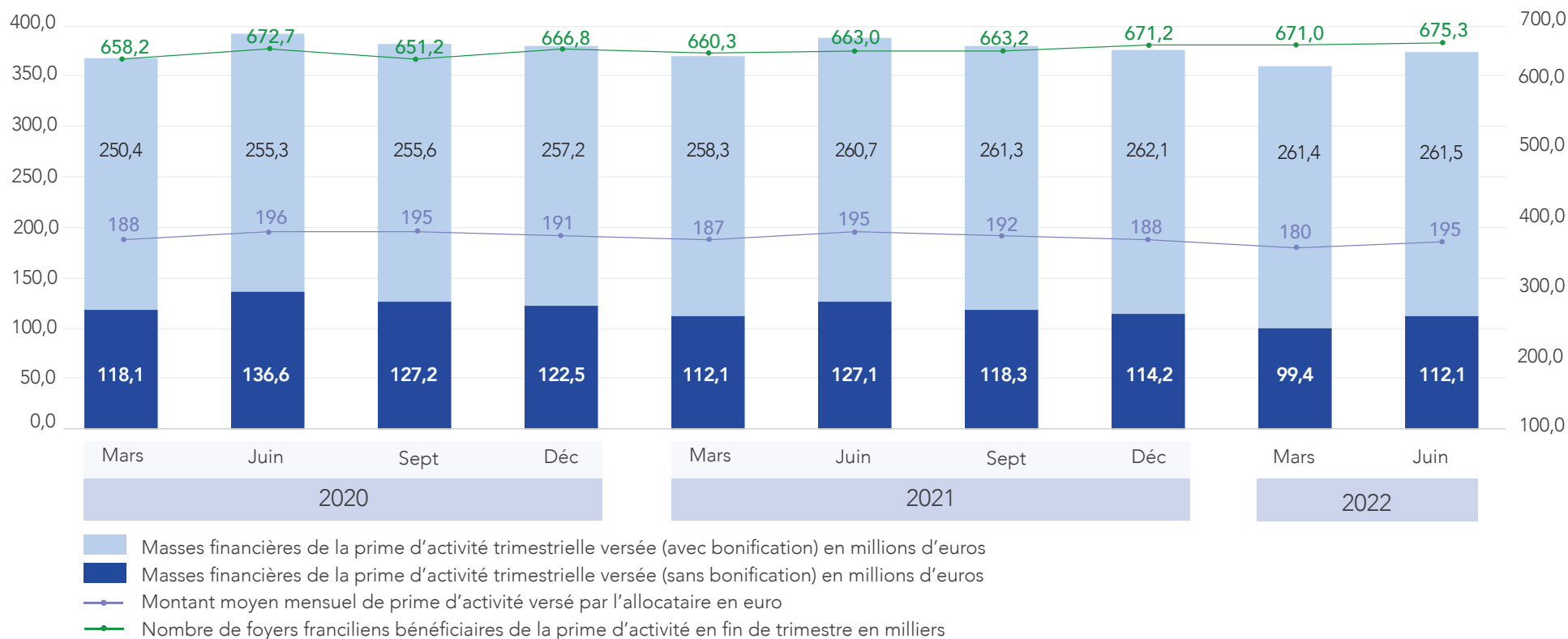
¹² Gilles N'Guia, *op cit.*

Selon la même logique décrite *supra*, le montant mensuel moyen baisse donc de 3 euros, passant de 188 euros à 185 euros de fin décembre 2021 à fin juin 2022 (cf. figure 5). Ce constat s'explique par un effet « ressources » au premier et deuxième trimestres 2022 : les revalorisations du smic mises en

place pour lutter contre l'inflation augmentent les ressources des foyers allocataires et réduisent de fait le montant de la prime d'activité à percevoir¹³. La revalorisation de 1,8 % du montant forfaitaire pour le calcul de la prime d'activité engagée à partir d'avril 2022 n'a pas compensé

cet effet « ressources ». Au troisième trimestre 2022, les revalorisations de 4 % mises en place au cours du mois d'août, et supérieures à l'augmentation du smic, vont faire évoluer positivement les montants financiers engagés¹⁴.

Figure 5 - Masses financières par trimestre - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires en fin de trimestre - Montant mensuel moyen versé par foyer allocataire*



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2020 à juin 2022.

Lecture : Durant le deuxième trimestre 2022, plus de 373 millions d'euros ont été versés à plus de 675 000 foyers allocataires au titre de la prime d'activité, soit un montant mensuel moyen de 185 euros par bénéficiaire.

* Ce montant mensuel est une moyenne des montants moyens versés chaque mois sur le trimestre de référence.

¹³M. Delmas, « La prime d'activité fin Septembre 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°25, janvier 2023.

¹⁴M. Delmas, *op cit*.